



# Syndicat National des Personnels Techniques des Réseaux et Infrastructures

Siège Social : 74 bis rue Hallé 75014 – PARIS

Tél. 01.45.89.33.70 – CCP 753 07 L PARIS

E-mail : [snptri@snptri-cgt.fr](mailto:snptri@snptri-cgt.fr) - Site : <https://www.snptri-cgt.fr> – Facebook : @snptricgt

## GAGNONS LA BONIFICATION DU SERVICE ACTIF

Les missions que nous exerçons sont pénibles et dangereuses, c'est pour cela que les personnels d'exploitation des travaux publics de l'Etat sont classés dans la catégorie « Active ».

La majorité des corps classés dans cette catégorie se voient attribuer une bonification qui permet un départ anticipé à la retraite sans décote de la pension.

Malgré les demandes de plusieurs de nos ministres, le ministère de la fonction publique et le ministère de l'économie ont jusqu'à présent refusé de nous attribuer cette bonification.

Dernièrement, nous avons franchi une nouvelle étape en faisant inscrire dans le « plan ministériel de prévention renforcé des risques liés aux interventions sous circulation des agents des DIR » la bonification du service actif comme « action » à mener par le ministère.

Pour appuyer cette avancée, un courrier du SNPTRI-CGT a été envoyé aux ministres du MTECT et Transports ainsi qu'aux directeurs et directrices des DIR et de VNF pour leur demander de soutenir la démarche ministérielle. Il faut exiger d'eux un écrit à ce sujet car beaucoup d'entre eux disent qu'il est légitime de nous attribuer cette bonification.

Il est plus que temps que ce dossier aboutisse car il est inenvisageable d'exercer nos missions au-delà de 55 ans.

Engageons-nous massivement et profitons-en pour exiger le classement dans la catégorie « Active » avec la bonification de 25 % de tous les personnels qui interviennent sur les réseaux et infrastructures.



**Rendez-vous à Paris le 25 avril à 14 h 00**

devant notre ministère au 246 boulevard St-Germain pour

**interpeller nos ministres et exiger de leur part un engagement ferme pour l'attribution de la bonification de 25 % du service actif à nos catégories**